

là croyantes et paisibles, le vent désastreux des hérésies et des révolutions !

Il ne suffit pas d'orner les intelligences, il faut aussi former les consciences et éclairer les volontés.

Malheureusement, on ne l'a pas assez compris. Nous en verrons bientôt les fâcheux résultats.

Le mot progrès doit s'interpréter ici dans son acception philosophique, dans son sens moral, c'est-à-dire, en tant qu'il se rapporte à la perfection des peuples et des individus, au point de vue religieux et social.

Nous diviserons le présent travail en deux parties. Dans la première, nous ne ferons qu'énoncer, sans les démontrer, les principes qui président à la formation et au progrès des sociétés humaines.

Dans la seconde, nous appliquerons les principes aux faits et aux évènements passés ; nous interrogerons l'histoire, et c'est elle qui devra répondre à la question que nous avons à résoudre.

Nous terminerons enfin notre étude par quelques considérations sommaires sur l'action politique et législative.

PREMIÈRE PARTIE.

I

EXPOSITION DES PRINCIPES.

Pour juger du progrès de la Société Contemporaine, nous poserons certains principes fondamentaux, qui sont la base de l'ordre social, et sans lesquels aucune société ne peut se maintenir.